



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle

Séance du 16 février 2021.

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT
 de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	25
PRESENTS	13
VOTANTS	17

**DATE DE LA
 CONVOCATION**

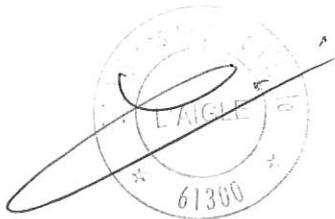
09/02/2021

OBJET

**PSI : Plateforme mobilité :
 Arrêt du service de location.**

Acte rendu exécutoire après
 publication le
26 février 2021

La Vice-Présidente,
 Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt et un, le seize février à douze heures et quinze minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du neuf février se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Michel MAROT, Christophe PAPILLON, Delphine PRIEUR, Nathalie RIBAUT, Richard ROUSSEAU, Jacqueline ROSSET.

Pouvoirs : Sylvie CHAUVEL-TREPIER donne pouvoir à Hugo DUPONT
 Jean-Pierre CHEVALIER donne pouvoir à Alain BOUVIER
 Jean-Guy GRANDIN donne pouvoir à Jean SELLIER
 Sylvie MOLERO donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Sophie THERY donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle DUVAL-DELAGUIERCE, Fleur GOSSELIN, Jean-Guy GRANDIN, Véronique HELLEUX, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Ophélie SABBABI, Gaëlle TELLIER, Sophie THERY, Jean SELLIER.

La Vice-Présidente du CIAS informe l'assemblée qu'au vu du contexte budgétaire, et notamment les effets du COVID sur le service d'aide alimentaire (davantage de demandes sur 2020 et absence de collecte), il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de mettre fin au service de location de la PFM.

Le CIAS peut rester un lieu ressource pour informer les habitants sur les différents moyens de transports du territoire et leur fonctionnement, mais arrêter la location de véhicules.

Pour rappel, le CIAS dispose de huit scooters et deux vélos. Sur 2020, 16 locations de scooters ont eu lieu soit 612 jours de location. Aucune location de vélo n'a été faite.

Cela représente un budget de fonctionnement de 13 070 €+ un 0.5 ETP pour des recettes à hauteur de 4000€.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'arrêt du service de location de véhicules du CIAS à compter du 15 mars 2021.
- **AUTORISE** la vice-présidente à signer les différents documents y afférents.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
 061-200072387-20210216-2021-02-16-027-AI
 Date de télétransmission : 02/03/2021
 Date de réception préfecture : 02/03/2021